

le Bédouin



Le mot du conseil municipal

Réalisations

Projets 2015

Vie associative

Vie Locale

Information Gendarmerie

Calendrier des Fêtes de Port

Page suggestions

Commissions

Numéros utiles

Le conseil municipal
et le Maire vous convient
à la cérémonie des vœux
le samedi 10 janvier à 11h
à la salle polyvalente.

Le Bédouin | Le mot du conseil municipal

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous proposons le Bédouin 2015 "votre journal d'information municipale".

Ce document est le fruit du travail de la commission communication. Soucieux de vous parler avant tout du village et de sa vie, vous pourrez y découvrir l'actualité, les projets et des informations pratiques. Vous l'aurez compris, c'est l'information qui importe avant tout.

Si vous désirez avoir les comptes rendus des conseils municipaux, ils sont disponibles en Mairie ou sur le site www.mairie-port.fr. Nous pouvons aussi vous les communiquer par courriel.

Ce premier numéro de notre mandature est l'occasion pour nous de vous présenter l'organisation de l'équipe communale suite aux changements décidés par la population le 30 Mars 2014. Notre rôle premier a été d'assurer la continuité des dossiers en cours, de préparer et construire ceux à venir dans le respect de nos engagements.

Notre action est au service de tous, sans restriction de quelque nature que ce soit. N'hésitez pas à nous rencontrer, nous vous assurons de notre écoute et de notre volonté à vous accompagner dans vos démarches ou vos difficultés quotidiennes.

En annexe, vous trouverez la synthèse de l'analyse financière des comptes de la commune. Elle a été réalisée sur la base de l'étude remise le 20 octobre 2014 par Madame la trésorière de Nantua. L'intégralité du document est consultable en mairie.

Divers travaux de confort et de sécurité ont déjà été réalisés, nous continuerons dans ce sens car "Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières".

A l'approche des fêtes, c'est avec confiance dans l'avenir que nous vous présentons nos vœux pour l'année 2015. Qu'elle vous apporte ce que vous espérez de mieux pour votre famille et pour vous-même.

Le conseil municipal

Sophie GANGLION



Julien MARIN



Agnès POTTIÉ



Gilles REY



Monique DELORME



Nuno VILAS



Xavier BUQUET



Gérard DUTRAIT



Laurence BARADEL



Marie-Hélène SPAENLEIN



Marianne MARMETH



Catherine CHANTRAN-DUC



Yves PELLEGRINI



Charles BADOUX



Réalisations | Le Bédouin

Les travaux de réfection engagés rue du commerce et sur la route du réservoir sont terminés.



Pour sensibiliser les automobilistes, des radars pédagogiques ont été installés à des points stratégiques de la traversée de Port.



- La pose d'une pompe solaire au cimetière **(A)**
- Un camion benne équipe les employés communaux **(B)**
- La construction d'un HUB permettra à plusieurs fournisseurs d'accès internet de proposer la fibre optique aux particuliers **(C)**
- Une place de stationnement réservée aux ambulances près du cabinet de kinésithérapeute a été récemment aménagée. Le virage, impasse de la mairie, sera sécurisé prochainement.



Les Temps d'Activités Périscolaires : TAP



Dès le mois de mai 2014, la nouvelle équipe en charge de la commission scolaire a repensé et réorganisé les TAP. Nous avons mis en place les nouveaux rythmes scolaires en accord avec les enseignants et une structure d'animation. Nous avons pu mutualiser nos ressources avec la commune de Saint-Martin-du-Fresne en choisissant ALPHA 3A. Les TAP se déroulent les lundis et vendredis après-midi de 15h à 16h30. 71 enfants de l'école y participent sur 115 élèves.

L'équipe d'animation est composée de 5 personnes et d'une directrice coordinatrice Madame Jenny JACOTOT. Les enfants sont répartis par niveau de classe en 4 groupes : PS-MS / GS-CP / CE1-CE2 / CM1-CM2 (cf lexique page 7).

Avant les vacances de la Toussaint, les parents ont pu venir assister à une représentation faite par les GS-CP autour du conte. Un atelier "découverte de l'environnement" a permis de réaliser des affichages photos (Land Art), des collages et dessins. Une bande dessinée a également été créée par le groupe de CM.

Création d'un préau au groupe scolaire « Jean de la Fontaine ».

Cet agrandissement répondra à une volonté de conserver l'architecture originale de l'école. Ainsi nos enfants auront un meilleur cadre de vie et pourront mieux se détendre quelles que soient les conditions météorologiques. Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires de l'été 2015.



PHOTO NON CONTRACTUELLE



Installation d'une benne pour l'évacuation des déchets verts au printemps 2015 qui permettra aux habitants de PORT d'y déposer leurs végétaux. La pérennité de cette collecte est conditionnée au respect du règlement d'utilisation qui sera affiché à l'emplacement de la benne.

Rénovation des panneaux de bois recouvrant la façade de l'ancien hangar municipal et **rénovation** des boiseries extérieures de la **salle polyvalente**.

Fleurissement

Vous avez la main verte, vous avez envie de vous investir dans le **fleurissement de votre quartier**, de votre commune, d'aider à améliorer votre cadre de vie, de donner votre avis sur ce que pourrait être le fleurissement... Alors faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie pour qu'ensemble nous fleurissions notre village et organisons une journée de nettoyage de printemps.

Par le biais de ce bulletin, je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour le bien-être à PORT et créent du lien social au travers de leurs associations. Ils sont présidents, trésoriers, secrétaires ou membres et foment ce tissu indispensable pour que vive notre village. Le conseil municipal et moi-même, tenons à les remercier pour leur dévouement et leur engagement. Ils peuvent être assurés de notre soutien et de notre implication à leurs côtés dans leurs projets actuels et à venir.

Seul on ne peut rien, ensemble tout est possible!

Nous vous invitons donc à manifester votre soutien à nos associations en prenant une part active au sein de celles-ci afin que les liens qui nous unissent soient renforcés.

Gérard Dutrait



Vous avez besoin des Pompiers... Les Pompiers de Port ont besoin de vous ! Venez les rejoindre.



INTERLAC

INTERLAC est une rencontre intercommunale qui se déroule en juillet sur l'esplanade de NANTUA. Chaque commune est représentée par une équipe de jeunes et d'adultes. INTERLAC 2014 a été un événement sportif convivial. PORT a montré sa réactivité, son dynamisme et son esprit d'équipe. Nous remercions tous les participants et nous invitons les personnes volontaires à s'inscrire en mairie pour INTERLAC 2015.



La Communauté de Communes Haut-Bugey

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Commune de Port fait partie de la Communauté de Communes Haut-Bugey (CCHB). Cette Communauté de Communes est issue de la fusion de quatre Communautés de Communes (Oyonnax, Lac de Nantua, Monts Berthiard et Combe du Val Brénod).

Elle regroupe 37 communes et près de 60 000 habitants.

Le bureau est composé d'un président et de 12 vice-présidents (un vice-président par commission). En tout, ce sont 72 conseillers communautaires qui forment ce bureau.

Le Maire de Port fait partie des commissions "Animation et Développement", "Economie-Emploi", "Bâtiment-Voirie" et "Communication".



Les nouveaux acteurs économiques de Port



Magasin KIONE0
PORALU MENUISERIE
01460 PORT



Garage CENTRE AUTO PORT
8 rue de l'Industrie
01460 PORT



ARNAUD AUTO CONTROLE
4 rue de l'Ancre
01460 PORT



LA FERME DES LYS
16 route de Lyon
01460 PORT

Bilan des TAP première période 2 septembre > 17 octobre 2014

Ci-dessous, vous trouverez le compte rendu élaboré par la directrice des TAP : Jenny JACOTOT



Cette période s'est composée de 6 séances le lundi et de 7 séances le vendredi de 15h à 16h30. Les enfants sont récupérés à la sortie des classes par leur animatrice référente. Environ 15mn de récréation sont accordées aux enfants pour qu'ils puissent se détendre.

Les effectifs ont été réguliers entre les lundis et les vendredis.

De nouvelles inscriptions sont arrivées jusqu'à la 2^{ème} semaine des TAP faisant passer les effectifs de 61 enfants pour les activités du lundi à 71, et de 60 le vendredi à 71 en fin de période.

Je n'ai pas souhaité modifier les groupes en cours de période pour des raisons de cohérence pour les enfants et les activités. J'ai dû recruter une animatrice supplémentaire.

L'équipe encadrante était composée de :

- Helena DA MOURA MONTEIRO : animatrice PS-MS
- Nathalie MANAUD : animatrice CE1-CE2
- Sylvie LAVIGNE : animatrice « renfort » pour le groupe GS-CP
- Frédérique PAVIOT : animatrice GS-CP
- Cécilia TIXIDOR : animatrice CM1-CM2
- Jenny JACOTOT : directrice et coordinatrice TAP

Les effectifs étaient répartis de la manière suivante :

> Pour les lundis :

- 4 PS + 11 MS = atelier découverte de l'environnement
- 9 GS + 11 CP = atelier contes
- 10 CE1 + 9 CE2 = atelier éveil musical
- 7 CM1 + 9 CM2 = atelier jeux collectifs

> Pour les vendredis :

- 4 PS + 12 MS = atelier éveil musical
- 8 GS + 12 CP = atelier jeux collectifs
- 10 CE1 + 10 CE2 = atelier découverte de l'environnement
- 6 CM1 + 8 CM2 = atelier BD

Je remercie l'équipe enseignante pour leur accueil. »

Jenny Jacotot



PS : Petite Section
MS : Moyenne Section
GS : Grande Section
CP : Cours Préparatoire
CE1 : Cours Élémentaire 1^{ère} année
CE2 : Cours Élémentaire 2^{ème} année
CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année
CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année



LES « POINTS VERTS »



Tous les emballages recyclables doivent être triés et déposés dans les conteneurs des « points verts »

CONTENEUR VERRE

Bouteilles - bocaux - pots en verre...
 › Pas de vaisselle, même en verre, ni vitro céramique

CONTENEUR PAPIER/CARTONNETES

Briques de lait et jus de fruits - cartons de lessive - tous les emballages en papier, carton, journaux, magazines, publicités (sans le plastique autour) - enveloppes et papiers de bureau...
 › Pas de carton marron (voir déchetterie Izernore)

CONTENEUR PLASTIQUE/ ALUMINIUM

Bouteilles et flacons plastiques transparents ou opaques (eau, boisson, lait, shampoing, gel douche...) - emballages aluminium (canettes, bombes aérosol, barquettes propres, boîtes de conserves...)
 › Pas de produit avec un pictogramme de dangerosité

Tout dépôt d'autres déchets à côté des conteneurs est interdit et sera passible d'une contravention.



LE SAC POUBELLE OU BAC ROULANT déposé devant la porte les jours de collecte

Il ne doit contenir que ce qui ne va pas dans les « points verts » ou à la déchetterie d'IZERNORE
 Des sacs poubelles sont distribués par la mairie

Restes de repas - emballages sales (cartons de pizzas, barquettes alimentaires...) - pots de yaourts et autres - films et sacs plastiques - papiers et cartons gras - casse (vaisselle, verre, miroir) - couches et autres absorbants...

Pour le textile propre et en bon état, pensez au bac AIRE



Vous avez un jardin ?

Ayez le réflexe du compostage pour les déchets bio-dégradables : tonte de gazon, restes de repas, épluchures, sachets de thé, café, coquilles d'œufs...



De plus, nous mettrons une benne à disposition pour les déchets verts au printemps 2015. Exclusivement réservée aux Bédouins.

Enfin, suite au succès remporté par le ramassage des gros déchets ménagers réalisé par nos employés communaux, les collectes seront renouvelées en 2015. Merci à Frédéric et à Pascal.

Recensement pour la journée défense et citoyenneté

Démarche civique essentielle, le recensement est obligatoire à 16 ans. Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement. Il est indispensable pour vous de la conserver. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Information

La Croix Rouge nous fait part de la mise en place d'un service destiné à rompre l'isolement de personnes âgées ou ne pouvant se déplacer. Grâce à ce service, le demandeur pourra être mis en relation avec la personne de son choix par liaison vidéo et tous deux pourront échanger visuellement.
N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.

MAIRIE DE PORT

Tél : 04 74 76 14 56 | commune-port@wanadoo.fr | www.mairie-port.fr
 Emilia IARUSSI et Alexandra MAZUY sont à votre disposition :
 Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h00.
 Rejoignez-nous sur FACEBOOK / PORT Monvillage

RAPPEL : Les nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant des appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



ETAT CIVIL 2014

NAISSANCES

Nahil ERDINC né le 26 mars à Viriat
 Samuel TREMBLAY FABRER né le 22 avril à Oyonnax
 Ezio GUERRY né le 10 mai à Viriat
 Emilie NIOGRET née le 12 juillet à Oyonnax
 Mila ESQUENET née le 21 juillet à Viriat
 Feyza YAYLAGÜL née le 2 août à Oyonnax
 Kelly BERTELETTI née le 26 septembre à Oyonnax
 Luca DECORS né le 10 novembre à Oyonnax
 Melih CANSEVER né le 21 novembre à Oyonnax
 Elif TUNCA né le 30 novembre à Oyonnax
 Ruben CLERC né le 14 décembre à Viriat

MARIAGES

HOMKHAM Nongnapat et PESENTI Jean Christophe le 12 juillet
 DEMINGEON Anne-Cécile et FOUARD Fabien le 12 juillet
 REVAUX Elodie et SABOUL Damien le 19 juillet
 FAYARD Céline et BERTELETTI Keveen le 2 août

DÉCÈS

Ils resteront dans nos mémoires

René DELCOURT décédé le 16 janvier
 Maurice BURDET décédé le 18 février
 Marcelle VERNOUX née GREMAUD décédée le 28 juin
 Gilbert DURAFOUR décédé le 8 août
 Nicole GOYFFON née DURAFFOURD décédée le 14 octobre
 Chantha PUTH décédé le 21 octobre

le Bédouin | Information Gendarmerie



Sécuriser son habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées, ...);
- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Fermer portes et fenêtres même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.);
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.);
- Entretien ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence;
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

Signaler toute présence suspecte

- Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation);
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

CALENDRIER 2015 | PREMIER SEMESTRE | JANVIER > JUIN

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D
29 J	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L
30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M
31 S	31 M	31 M	31 D	31 D	

POMPIERS
CLUB DE LA BONNE HUMEUR
SOU DES ÉCOLES
CHASSE
PORT EN FÊTE
ANCIENS COMBATTANTS
CLASSE EN 7
BOULE DU LAC

Gardons le contact | le Bédouin



Un renseignement de voirie, administratif, d'environnement,
 Une question à poser à la mairie ?
 Faites-le en remplissant cette fiche. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.
 Merci d'utiliser une fiche par question

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE E-MAIL

(facultatif, mais sans ces renseignements, nous ne pourrons vous répondre personnellement)

QUESTION :

RENSEIGNEMENTS, DIVERS :

A retourner à :
 Mairie de Port
 Rue de l'Eglise | 01460 Port
 Vous pouvez télécharger
 cette fiche contact
 sur www.mairie-port.fr



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique.
 Le destinataire des données est la Mairie de Port.
 Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004,
 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent,
 que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication :
 Mairie de Port, rue de l'Eglise, 01460 Port.
 Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement
 des données vous concernant.

CALENDRIER 2015 | DEUXIÈME SEMESTRE | JUILLET - DÉCEMBRE

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 D	Folklorises	5 S	5 L	5 J	5 S
6 L		6 J	6 M	6 V	6 D
7 M		7 V	7 M	7 S	7 L
8 M		8 S	8 J	8 D	8 M
9 J		9 M	9 V	9 L	9 M
10 V	Challenge Poi	10 J	10 S	10 M	10 J
11 S		11 V	11 D	11 M	11 V
12 D	Interlac	12 S	12 L	12 J	12 S
13 L		13 J	13 M	13 V	13 D
14 M		14 V	14 M	14 S	14 L
15 M		15 M	15 J	15 D	15 M
16 J		16 M	16 V	16 L	16 M
17 V		17 J	17 S	17 M	17 J
18 S	Festillac (19h30)	18 V	18 D	18 M	18 V
19 D	Challenge Jacquiot	19 S	19 L	19 J	19 S
20 L	Messe Ste Madeleine	20 J	20 M	20 V	20 D
21 M		21 V	21 L	21 S	21 L
22 M		22 S	22 J	22 D	22 M
23 J		23 M	23 V	23 L	23 M
24 V		24 L	24 S	24 M	24 J
25 S		25 M	25 V	25 M	25 V
26 D		26 M	26 L	26 J	26 S
27 L		27 J	27 M	27 V	27 D
28 M		28 V	28 L	28 S	28 L
29 M		29 S	29 J	29 D	29 M
30 J		30 M	30 V	30 L	30 M
31 V		31 L	31 S	31 S	31 J

POMPIERS

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

CHASSE

SOU DES ÉCOLES

CCAS

PORT EN FÊTE

CLASSE EN 7

BOULE DU LAC

ANCIENS COMBATTANTS



Commissions | le Bédouin

Affaires scolaires - Culturel - Jeunesse

Adjoint : Gilles Rey

Marianne Marmeth - Charles Badoux - Xavier Buquet

Salle polyvalente et annexe - Associations - Sport

Adjoint : Xavier Buquet

Yves Pellegrini - Agnès Pottié - Nuno Vilas Boas

Urbanisme

Adjoint : Catherine Chantran-Duc

Julien Marin - Gilles Rey - Yves Pellegrini - Laurence Baradel

Travaux

Adjoint : Marie-Hélène Spaenlein

Catherine Chantran-Duc - Charles Badoux - Nuno Vilas Boas - Xavier Buquet - Monique Delorme - Sophie Ganglion - Laurence Baradel

Appels d'offres - Ouverture de plis - Adjudications

Le Maire : Gérard Dutrait

Membres titulaires : Julien Marin - Laurence Baradel - Catherine Chantran-Duc

Membres suppléants : Marie-Hélène Spaenlein - Monique Delorme - Marianne Marmeth

Communication interne/externe - Internet

Le Maire : Gérard Dutrait

Nuno Vilas Boas - Xavier Buquet - Charles Badoux - Gilles Rey

Finances

Adjoint : Catherine Chantran-Duc

Julien Marin - Agnès Pottié - Marie-Hélène Spaenlein

Social - Logement - CCAS

Adjoint : Marie-Hélène Spaenlein

Sophie Ganglion - Marianne Marmeth - Monique Delorme

Cadre de vie - Tourisme - Environnement - Forêt - Fleurissement - Déchets

Adjoint : Gilles Rey

Charles Badoux - Yves Pellegrini - Monique Delorme

CCAS

Le Maire : Gérard Dutrait

Membres élus par le Conseil Municipal :

Marie-Hélène Spaenlein - Marianne Marmeth - Sophie Ganglion - Monique Delorme

Membres nommés par le Maire :

Georges Soudan - Hélène Durafour - Virginie Grandclément - Luc Pillet



Sapeurs Pompiers | 18 - Service médical d'urgence (SMUR/SAMU) | 15 - Samu social | 115
Police ou Gendarmerie nationale | 17 - Gendarmerie de Nantua | 04 74 75 20 22

[Eau, électricité et gaz]

Coupure, manque de pression au robinet, inscription, branchement, facture, demande de rendez-vous avec technicien, ... | 0 810 000 777

ERDF dépannage électricité 24h/24 | 0 810 333 001

GRDF - Urgence Sécurité (odeur, fuite sur le réseau) | 0 800 47 33 33 (Numéro Vert)

[Santé]

Hôpital du Haut Bugey - 1 Route de Veyziat - 01108 Oyonnax | 04 74 73 10 01 - www.ch-hautbugey.fr

[Ambulances]

Montréal-La-Cluse | 04 74 76 11 98

Nantua | 04 74 75 22 58

[Autres]

Centre anti-poisons | 04 72 11 69 11

Vétérinaire de Montréal-La-Cluse | 04 74 76 27 40

Don du sang | 0800 109 900 (Numéro Vert)

SOS amitié | 04 78 29 33 33

SOS Essaims | apiculture-haut-bugey.com

[Services]

Assistante sociale Point Accueil Solidarité - 50 rue Paul Painlevé - 01130 Nantua | 04 74 75 97 90 | Sur rendez-vous uniquement

Maison départementale de la solidarité du Haut-Bugey - 3 rue du Dr Levrat - 01130 Nantua | 04 74 75 95 95

Pour retirer et instruire les dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et les demandes d'aides à domicile.

Pôle Emploi - 40 Rue Pascal - 01100 Oyonnax | 39 49 | www.pole-emploi.fr/accueil/

CAF - Antenne d'accueil d'Oyonnax - 15 rue Michelet - 01100 Oyonnax | 0820 25 01 10 | www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/011

CPAM - Place Grenouillère - 01000 Bourg-en-Bresse | 04 74 45 84 45 | www.ameli.fr/index.php

Trésorerie - 8 rue des Monts d'Ain - 01130 Nantua | 04 74 75 05 30

URSSAF - 14, rue Pavé-d'Amour - 01016 Bourg-en-Bresse Cedex | 04 74 45 66 99

ADAPA - 50 rue Paul Painlevé - 01130 Nantua | 04 74 75 54 97



MAIRIE DE PORT

Rue de l'Eglise | 01460 Port

Tél : 04 74 76 14 56 | commune-port@wanadoo.fr | www.mairie-port.fr

Ouverture du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h00.

 Rejoignez-nous sur FACEBOOK / PORT Monvillage